

sœur Claudine Dumas (1) et l'inconduite des mères Ylaire et Coronée, qui succédèrent à la mère Griffonne (2), on n'eut que très-rarement l'occasion de réprimander autre chose que des peccadilles de femmes et des péchés de nonnains.

En 1526, les consuls-recteurs prescrivirent l'uniformité de costumes pour toutes les filles repenties. Jusque là, elles s'étaient habillées à leurs frais et selon leurs moyens pécuniaires ou les caprices de leur vanité. Elles durent dès lors avoir un vêtement blanc en toutes ses parties, sans aucune fourrure apparente ni autre superfluité (3). En 1562, il fut décidé « qu'au lieu de robes blanches, elles porteraient à l'avenir des robes noires avec des tabliers de toile blanche et des coiffes sans être empesées, à l'instar des femmes simples de la ville (4) ». En 1584, le costume fut ramené au blanc (5), puis, après diverses autres variations, réglé définitivement, au XVIII^e siècle, tel qu'il existe aujourd'hui.

M.-C. GUIGUE.

(A continuer.)

(1) Ibid., BB. 38.

(2) Ibid., BB. 60, et série GG.

(3) Dagier, *Histoire chronologique de l'hôpital général et grand Hôtel-Dieu de Lyon*, t. I, p. 78.

(4) Ibid., p. 110.

(5) Ibid., p. 136.



CHRONIQUE LOCALE

Il nous faudrait des pages nombreuses pour esquisser les événements du mois et nous n'avons que bien peu de lignes à notre disposition.

Abrégeons donc ; voici d'abord d'éminents décès : nous avons perdu dans le clergé Mgr Ginoulhiac, archevêque de Lyon ; dans la magistrature, M. Gilardin, premier président ; dans les arts, M. Seignemartin, jeune peintre de grande espérance, décédé en Afrique, à l'âge de vingt-